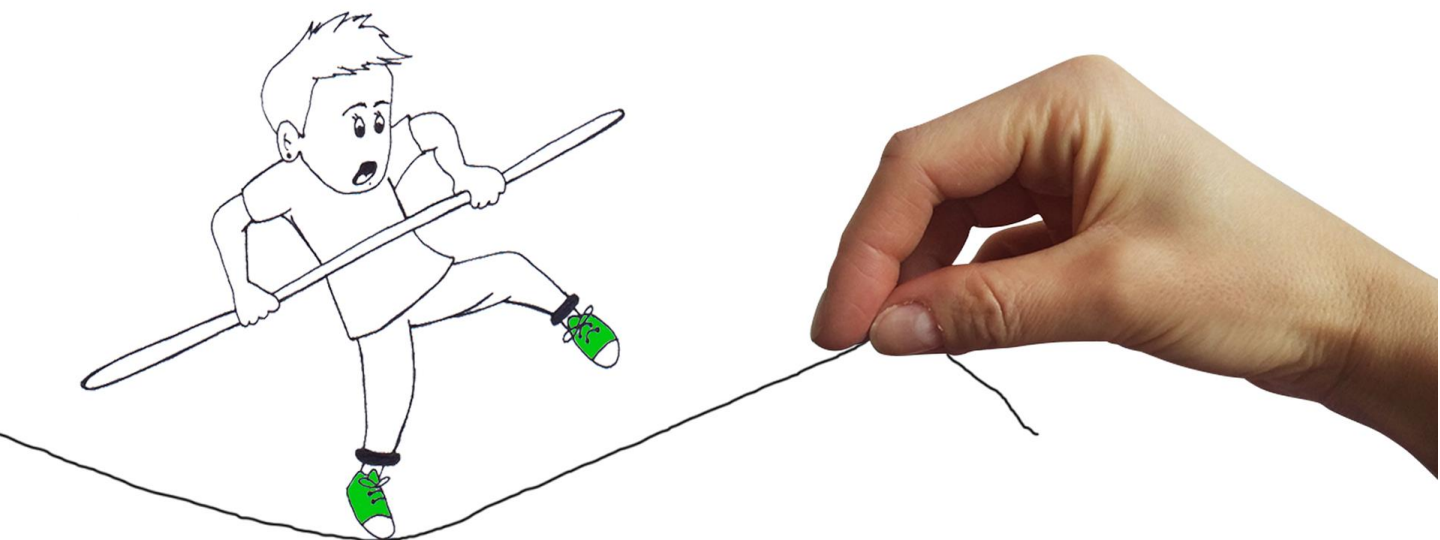
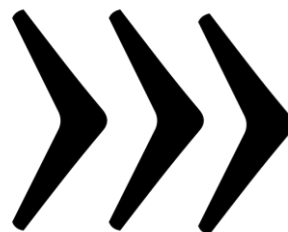


CONNAÎTRE LE MENTORAT AJE



Pour tout savoir sur
l'accompagnement des
jeunes, porté par Jeunesse
et Entreprises.







SOMMAIRE

> Avant-propos.....	4
> Qui sont les mentors AJE	5
> Comment conçoivent-ils leur rôle ?	6
> Quels principes et quelles méthodes d'intervention ?	7/8
> Les points forts du mentorat AJE.....	9
> D'autres questions ?	10

Avant-propos

Chers partenaires du monde de l'enseignement et de la sphère éducative,

Les représentations AJE dans les territoires vous ont vraisemblablement informés que l'Association Jeunesse et Entreprises a été retenue pour figurer dans le collectif des associations engagées dans le dispositif « **1 jeune, 1 mentor** ». Cet engagement figure dans la convention de coopération signée entre le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et AJE, le 8 octobre 2021, à l'occasion de l'université « Ecole-Entreprise » de Poitiers.

Plus de **300 jeunes** sont déjà accompagnés par des mentors AJE. Ils seront **500** d'ici fin juin 2022.

Il nous semble important de vous expliquer, comment notre association conçoit son mentorat : c'est le but de ce document qui vise à préciser le cadre de cet accompagnement, à anticiper des interrogations, voire à dissiper des doutes.

AJE fonctionne sur un mode partenarial et privilégie les contacts de proximité : il existe souvent une représentation AJE proche de votre établissement qui pourra compléter votre information.

C'est son rôle et sa mission, n'hésitez pas à la contacter.

Si vous ne parvenez pas à l'identifier, prenez contact avec les référents du mentorat AJE dont les coordonnées figurent à la fin de ce document.



Dominique HERON
Président
Association Jeunesse et Entreprises



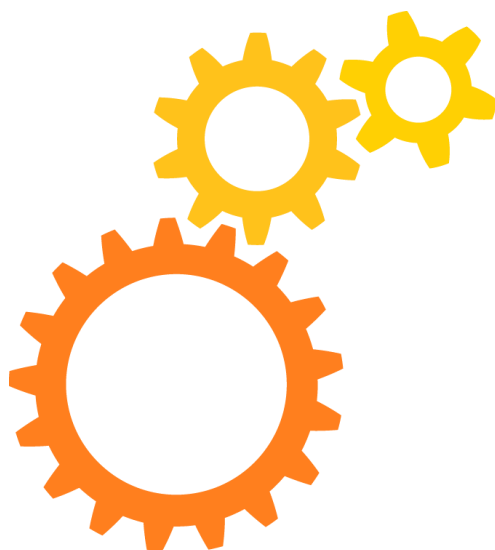
Pour contacter la représentation AJE proche de votre établissement
<https://jeunesse-entreprises.fr/clubs-aje/le-reseau-des-clubs-aje/>

- > **300 jeunes engagés dans le mentorat**
- > **Objectif : 500 jeunes mentorés au 30/06/22**

Qui sont les mentors AJE ?

1

AJE a mis en place un collectif de près de 150 mentors : 60 % sont des responsables d'entreprises, exerçant toujours des responsabilités professionnelles, 40 % appartiennent au corps des bénévoles AJE, engagés dans les programmes d'actions de AJE.



2

Les bénévoles AJE sont de toutes origines : ils ont travaillé dans le monde de l'industrie et des services, dans les grands groupes comme dans les PME. Ils ont une large expérience du privé, comme du public.

3

Ils répondent aux critères définis dans les appels à projets lancés par les pouvoirs publics (absence des fichiers des auteurs d'infractions visant la jeunesse...). Ils agissent dans le cadre de notre reconnaissance d'utilité publique et bénéficient d'une couverture d'assurance responsabilité civile. Ils appliquent les règles définies par le conseil d'administration de l'association.

Comment conçoivent-ils leur rôle ?

1

Un mentor AJE apporte son expérience et son vécu pour répondre aux attentes des jeunes qui le sollicitent : le mentorat est une relation d'échange, jamais imposée et qui ne se poursuit que si le jeune y trouve une valeur ajoutée.

2

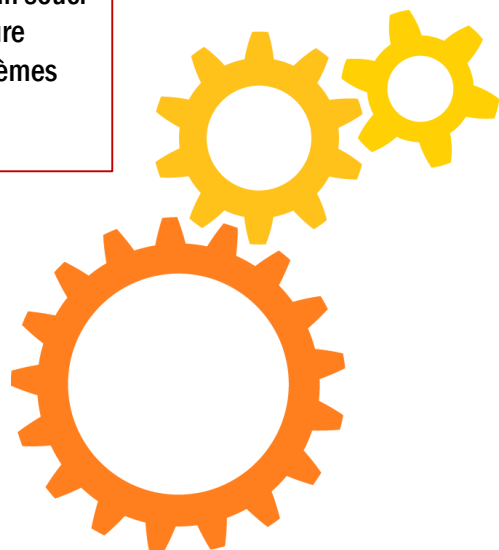
Un mentor AJE n'apporte pas un complément d'enseignement : il ne se substitue à personne, il s'appuie sur des références tirées de ses expériences personnelles et professionnelles. Ce n'est ni un tuteur, ni un maître de stage, ni un coach.

3

Le mentor AJE a une éthique de discrétion et de confidentialité vis-à-vis du jeune qu'il accompagne : il peut cependant, avec son accord, partager avec l'équipe éducative, dans un souci d'aide et pour une meilleure compréhension des problèmes du jeune.

4

Le mentor AJE est formé à l'empathie : il n'est pas intrusif, il ne s'immisce pas dans la vie privée, il a pour seule finalité d'aider le mentoré à entrer dans la vie professionnelle, même si c'est par le biais d'un premier stage.



Quels principes et quelles méthodes d'intervention 1/2 ?

1

Le mentor AJE « brise la glace » en échangeant avec le jeune sur ses attentes par rapport à sa demande de mentorat.

2

Le mentor AJE propose au jeune de préciser s'il vient pour travailler sa confiance en soi, pour réfléchir à son orientation, pour préparer un cv et/ou une lettre de motivation, pour réussir un entretien d'embauche, ou enfin pour connaître les codes du savoir-être en entreprise.

3

Cette liste n'est ni rigide ni limitative : le jeune peut solliciter un mentorat pour couvrir plusieurs des thèmes mentionnés précédemment : les raisons qui légitiment une action de mentorat peuvent être multiples.

4

Le mentor AJE rassure le jeune, en se présentant, en indiquant les secteurs d'activité dans lesquels il a exercé, les choix qu'il a été amené à faire, les expériences rencontrées, les défis relevés etc..

Quels principes et quelles méthodes d'intervention 2/2 ?

5

Le mentor AJE est positif : il insiste sur le rebond, la résilience. Il fait progresser le jeune, en l'amenant à s'interroger, à découvrir, etc

6

Le mentor AJE oriente le jeune vers des sources d'information et l'aide à se documenter, notamment lorsque le jeune vise un métier précis. Le mentor AJE dirige alors le jeune vers des publications de l'ONISEP ou équivalentes.

7

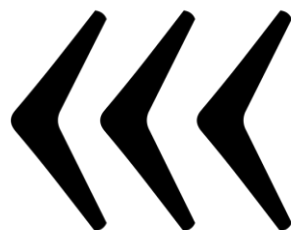
Le mentor AJE dispose d'outils éprouvés, comme la méthode de l'arbre de vie qui amène le jeune à capitaliser sur ses talents et à minimiser ses points faibles ou la plateforme numérique AJE, la P'AJE, qui fait découvrir les fonctions clé de l'entreprise, à partir de témoignages vidéo.

8

Le mentorat AJE s'exerce en présentiel ou en distanciel : il se déroule sur une période de 6 mois minimum, à raison de 1h30 toutes les 6 semaines.

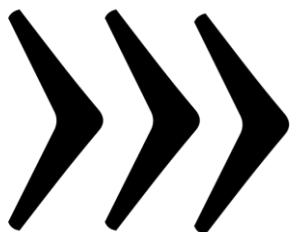
Un point fort du mentorat AJE

Le mentorat AJE n'est pas une action isolée. C'est une connexion avec tous les programmes proposés par AJE aux jeunes, du collégien, au BAC +



Le mentorat AJE se prolonge à travers :

- > Les **stages à mission** pour collégiens : AJE met fin aux visites passives et innove avec le Report'AJE, une nouvelle formule où le jeune devient acteur de son stage. Le collégien s'engage dans un reportage sur les fonctions clés de l'entreprise et leur interaction (gestion des déchets, accueil des clients...)
- > Les **Challenges AJE**, un concours national qui challenge à la fois les étudiants (BAC+) et les entreprises. Les étudiants, transformés pour l'occasion en véritables auditeurs, doivent valoriser une entreprise de leur territoire, mettre en évidence la position de leader de l'organisation dans l'une des 5 catégories proposées : transition énergétique, gestion des risques, international, innovation et intrapreneuriat.
- > Les **Escales AJE**, des conférences itinérantes, sur le thème de l'entrepreneuriat qui sont pour les étudiants l'occasion d'interagir avec des chefs d'entreprises, de toute taille et de tout secteur d'activité, venus partager leur expérience, leur vécu.
- > Les **Hackathons AJE**, étudiants, enseignants, parents d'élèves et entreprises imaginent ensemble l'entreprise du futur autour de 4 thématiques : innovation et numérique, compétences et softskills, responsabilisation et compréhension de l'entreprise et citoyenneté, RSE et écoresponsabilité.



Le mentorat AJE est une étape dans le parcours AJE de découverte du monde professionnel



D'autres questions ?

Au-delà des cas pratiques développés dans ce guide, le mentor peut, dans certaines situations, avoir besoin d'un conseil ou simplement éprouver la nécessité d'échanger avec un autre mentor.

Dans ce cas, il a la possibilité de contacter l'un des 4 mentors référents AJE, dont les coordonnées figurent ci-dessous.



1 Thierry Pigeon, expert AJE
thierry.pigeon.cma@gmail.com


2 Didier Desage, Vice-président AJE,
Président du club AJE Nouvelle-Aquitaine
didier.desage@gmail.com

3 Gilles Dougoud, Expert AJE
gilles@provenio.fr

4 Victoria Ounsy, Expert AJE
vounsy@gmail.com



 Adresse : **4 rue Léo Delibes, 75116 Paris**

 Contact : **01 47 55 08 40**



www.jeunesse-entreprises.fr